

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Candriam M Impact Finance, un compartiment de la SICAV Candriam M

Code ISIN : LU2016896511 (Catégorie d'actions IC EUR H)

Société de gestion: Candriam

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

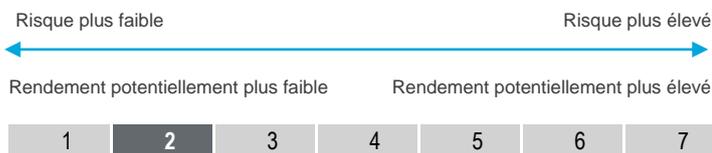
Impact Finance (le « Compartiment ») poursuit un double objectif d'investissement en cherchant à générer un impact durable positif et un rendement financier intéressant en investissant essentiellement dans des instruments obligataires d'économies émergentes ou limitrophes (c-à-d de pays à revenu faible ou intermédiaire). Le Compartiment vise à investir principalement dans des actifs générant un impact durable positif, à la mesure des objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les États Membres des Nations Unies et à atteindre à l'horizon 2030, ainsi qu'à promouvoir notamment l'ODD n° 1 (Pas de pauvreté), l'ODD n° 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD n° 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD n° 10 (Inégalités réduites). Le Compartiment poursuivra son objectif d'investissement en investissant dans le financement à impact durable et inclusif, principalement via l'achat d'instruments obligataires émis par des Institutions Financières qui proposent des produits ou services financiers tenant compte des objectifs de développement durable (« IF ») essentiellement dans des économies émergentes et limitrophes partout dans le monde, en privilégiant particulièrement les Institutions de microfinance en vue de financer les micro, petites et moyennes entreprises (« MPME ») et/ou les ménages à revenu faible ou moyen (« MRFM »). Le Compartiment se mettra en rapport avec les IF principalement au moyen de prêts directs, mais pourra également investir indirectement via des véhicules d'investissement, des réseaux ou des pools d'intermédiaires. Le Compartiment investira essentiellement, de manière directe ou indirecte (via des véhicules d'investissement), dans des prêts à terme, effets de commerce, billets à ordre, certificats de dépôt, papiers commerciaux ou instruments de créance similaires qui seront en principe détenus jusqu'à leur échéance. Il ciblera principalement les échéances à court ou moyen terme (de 6 à 60 mois). À titre accessoire, le Compartiment peut également détenir directement ou indirectement (via des véhicules d'investissement) : des instruments de capitaux propres, tels que des actions cotées ou non cotées, des actions ordinaires et des actions privilégiées, y compris des participations dans des structures spécialisées, afin de gérer son risque de change ou la conversion d'une partie de sa dette en instrument de capitaux propres dans le cadre de la faillite, du défaut de paiement ou des négociations entre créanciers se rapportant à une créance douteuse ; des espèces et quasi-espèces ; et/ou des fonds monétaires à hauteur de 30 % de son Actif Net. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de sa Valeur Nette d'Inventaire dans des prêts ou titres de créance émis par la même société en portefeuille, ou IF (ce ratio est calculé par transparence si l'investissement implique le recours à un véhicule d'investissement), et jusqu'à 20 % dans des prêts ou titres de créance émis par des IF d'un même groupe. Le Compartiment ne pourra acquérir plus de 20 % de l'actif total d'une même société en portefeuille ou IF. Ces

limites doivent être prises en compte au moment de l'investissement. Toutefois, elles pourraient ne pas être respectées, en raison de circonstances externes susceptibles de survenir après les investissements. En pareil cas, le Compartiment peut continuer à détenir les titres concernés. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son Actif Net dans une même devise, sachant que cette limite ne s'applique pas à l'euro (EUR) ou au dollar américain (USD). Il peut investir jusqu'à 15 % de son Actif Net dans un même pays. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'exposition géographique est définie par le domicile de la société en portefeuille sous-jacente et non pas par le territoire où se trouvent le véhicule d'investissement ou l'instrument dans lequel investit le Compartiment. Afin de garantir une sécurité maximale au sein du cadre juridique et un contexte financier stable, le Compartiment sélectionne des IF jouissant d'un statut juridique acceptable (celui-ci doit offrir au Compartiment une protection suffisante quel que soit le type d'endettement) et d'une assise financière adéquate. Le Gestionnaire Financier intègre les critères ESG et la gestion du risque en matière de durabilité dans le processus d'investissement de base du Compartiment par le biais de ses recherches, analyses et processus décisionnels. Le Compartiment peut, à des fins de gestion efficace du portefeuille ou de couverture, recourir à des instruments financiers dérivés cotés ou de gré à gré (tels que des futures, options ou swaps portant sur le crédit, le change ou les taux d'intérêt) dans les limites prévues dans la section « Utilisation d'instruments financiers dérivés » du Prospectus et dans toute disposition légale applicable. Le Compartiment peut emprunter à titre provisoire jusqu'à 35 % de ses actifs, dans le but principal de gérer les procédures de paiement différé relatives aux souscriptions et rachats de ses actions par les investisseurs. Le Compartiment n'est pas géré en se référant à un indice, mais géré activement de manière discrétionnaire. La Devise de Référence du Compartiment est le dollar américain (USD). Les actionnaires peuvent, sur demande, racheter leurs Actions le dernier Jour Ouvrable de chaque mois au Luxembourg, sous réserve d'un préavis de trois mois civils, comme cela est plus amplement précisé dans le Prospectus.

Le revenu généré par le Compartiment est réinvesti dans des actions de capitalisation.

Recommandation : ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur capital dans un délai de moins de cinq ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le Compartiment est classé au niveau 2 sur l'indicateur synthétique de risque/rendement, qui s'appuie sur des données historiques. Du fait de son exposition aux marchés obligataires, le Compartiment peut faire face à une volatilité moyenne, comme l'indique son classement sur l'indicateur susmentionné.
- Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps. Aucune garantie ou protection en capital n'est offerte sur la valeur du Compartiment. La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Facteurs de risque particuliers
- Risques liés aux transactions avec les IF : Le Compartiment peut participer à des émissions de prêts ou de capitaux qui ne seront ni cotées en Bourse, ni négociées sur un autre marché réglementé. Les émetteurs pourraient n'être assujettis à aucun contrôle réglementaire de la part des autorités de régulation et ne font généralement l'objet d'aucune notation publique reconnue à l'échelle internationale. La liquidité de ces instruments pourrait être très limitée. Leur prix n'étant pas toujours disponible, il peut être difficile de les évaluer.
- Risque de crédit : L'émetteur d'un titre de créance peut manquer à ses obligations financières. De plus, le prix d'un tel titre reflète normalement le risque de défaut semblant peser sur son émetteur au moment de l'achat. Si ce risque augmente après l'achat, la valeur du titre détenu par le Compartiment est susceptible de baisser.
- Risque lié aux produits à haut rendement : Certains des titres à haut rendement détenus dans le portefeuille peuvent comporter un risque de crédit ou de marché plus important. Ces titres sont en effet exposés au risque qu'un émetteur soit dans

l'impossibilité d'honorer ses engagements en matière de remboursement du principal et de paiement des intérêts (risque de crédit). Ils peuvent en outre souffrir de la volatilité des prix en raison de facteurs tels que la durée des taux d'intérêt, la perception par le marché de la solvabilité de l'émetteur et la liquidité générale du marché.

- Risque lié aux instruments dérivés : Les fonds peuvent recourir à des instruments dérivés cotés et non cotés pour obtenir une exposition aux actifs sous-jacents ou protéger leurs actifs directs. Ces instruments sont volatils et peuvent être exposés à divers types de risques, dont le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque juridique et le risque opérationnel. Les instruments dérivés peuvent amener les Fonds à avoir une exposition au marché plus forte que d'ordinaire, ce qui peut parfois accroître les pertes.
- Risque de contrepartie : Si une contrepartie avec laquelle le Compartiment réalise des transactions sur instruments cotés ou de gré à gré devient insolvable ou manque à ses obligations, le Compartiment subira une perte susceptible d'influer négativement sur ses rendements.
- Risque lié aux économies émergentes ou limitrophes : L'investissement dans des titres d'économies émergentes ou limitrophes comporte certains risques, tels que l'illiquidité et la volatilité, qui sont plus importants que ceux habituellement associés à l'investissement dans les marchés développés.
- Risque de liquidité : Les fonds investissent dans des instruments financiers et/ou des segments de marché qui sont considérés comme peu liquides. Ces instruments nécessitent un délai parfois long pour être vendus ou peuvent comporter des restrictions à leur vente. Ce risque est accentué dans certaines circonstances de marché et / ou en cas de rachat massif, ce qui peut affecter la performance du fonds.
- Risque d'effet de levier : L'effet de levier peut permettre d'augmenter le taux de rendement total, mais peut également accroître la volatilité touchant le Compartiment concerné, et notamment entraîner le risque de perdre la totalité du montant investi.
- Risque lié aux fluctuations de taux d'intérêt : La valeur de marché des titres obligataires peut augmenter ou baisser au gré de l'évolution des taux d'intérêt.
- Risques de change : Les fluctuations des taux de change influenceront sur la valeur de certains titres et généreront plus de volatilité.
- Veuillez consulter le Prospectus complet pour plus d'informations sur les risques.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.67%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

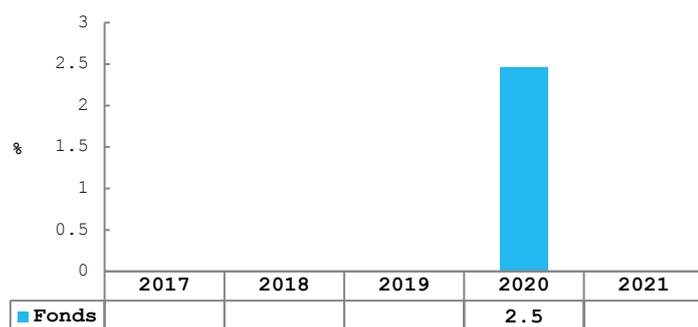
Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Les frais courants excluent : les coûts liés aux transactions de portefeuille, sauf dans le cas de droits d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif, et les commissions de performance.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES



Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Année de création de l'action:2019.

Devise: EUR.

Année de lancement du Compartiment :2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer L- 2520 Luxembourg.

Ce document décrit un compartiment de Candriam M. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'un autre compartiment du fonds, selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Candriam M est un fonds d'investissement alternatif (FIA). Le présent document a été établi conformément aux exigences formelles et de fond énoncées dans le Règlement (UE) n° 583/2010 du 1er juillet 2010.

Gestionnaire Financier : Symbiotics S.A./Conseiller en Investissement : Candriam France.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, notamment la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et le bien-fondé de cette politique au regard des risques en matière de durabilité et de leurs impacts, sont disponibles sur le site Internet de Candriam via le lien suivant : https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé de la politique de rémunération peut être obtenu, sur demande et gratuitement, auprès de la Société de Gestion.